

Rapport annuel de l'ombudsman

Rapport annuel de 2017 de l'ombudsman de la Banque le Choix du Président

Nombre de plaintes traitées par l'ombudsman de la Banque le Choix du Président

Année	Nombre de plaintes reçues	Nombre moyen de jours pour régler une plainte
2017	12	70

Le bureau de l'ombudsman de la Banque du Président dispose d'un niveau de service lui permettant de régler une plainte dans un délai de 90 jours.

En 2017, le bureau de l'ombudsman de la Banque le Choix du Président a pris en moyenne 70 jours pour régler les plaintes de clients.

Règlement des plaintes

Des douze (12) plaintes reçues par le bureau de l'ombudsman de la Banque le Choix du Président au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, dix (10) ont été réglées à la satisfaction du plaignant.